Rapport annuel d'activité 2024

ASSOCIATION RÉGIONALE DES FÉDÉRATIONS DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE CENTRE-VAL DE LOIRE

Sommaire

Les missions et la gouvernance
4. Missions
5. Gouvernance

La pêche en Centre-Val de Loire
8. Chiffres et indicateurs clés
10. Grandes dates de l'année

Les ressources
12. Ce que la carte de pêche finance
13. Bilan et compte de résultat
14. Évolution des adhésions

Les partenaires de l'association
16. Agence de l'eau Loire-Bretagne
17. Région Centre-Val de Loire
20. Agence régionale de la biodiversité

Représenter
23. Conseil économique, social et environnemental

Etudier, protéger & gérer
24. Discussions tendues
25. Un outil pour les fédérations, le Webpdpg
27. Les assises de la police de la pêche
28. Les journées techniques régionales

Promouvoir & développer
30. Le Challenge *float-tube* sur le barrage d'Eguzon
31. Une brochure régionale qui s'affiche
32. Les Junior fishing tours
34. Les parcours labellisés

Communiquer
38. Etre au plus proche des pêcheurs
39. Des d'actions multiples

Former
42. Maîtriser sa communication
43. La leptospirose, une information nécessaire

SERGE SAVINEAUX

Président de l' Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique Centre-Val de Loire

Merci à tous nos adhérents et partenaires.
Bonne lecture à tous !

Les pêcheurs se modernisent pour la pêche et la protection des milieux aquatiques.

Je suis très heureux de vous retrouver dans l'Indre pour l'assemblée générale de notre association régionale, chez notre trésorier régional. 2024, fût une année de travaux, de prospective et de modernité !

Après une année 2023 fortement marquée par le rapprochement avec la région Centre-Val de Loire, 2024 reste dans la même lignée ! Le partenariat annuel obtenu a été reconduit, et nous offre une possibilité exceptionnelle de continuer le déploiement des outils. Je pense au WebPdpg, à Géopêche ou encore à Fish-and-You. Je rappelle également que l'intégralité de l'aide régionale perçue, est investie au profit des six fédérations départementales. Nous avons eu la chance lors de notre assemblée générale d'échanger avec François Bonneau, président régional, qui a réaffirmé cette volonté forte d'être à nos côtés et de nous accompagner.

Au delà de la convention régionale, la région maintient le cap pour accompagner l'emploi associatif dans les fédérations, et je ne peux que m'en réjouir. Cette année a vu le lancement officiel des vidéos, liée à Centre-Val de Loire, destination pêche. Ce *teaser* de 2'30, a été vue par pratiquement 200 000 personnes. C'est une belle valorisation du loisir pêche, de notre belle région, et évidemment des pêcheurs.

Cette année était la dernière du partenariat avec l'agence de l'eau, plusieurs actions ont été effectuées : la parution de trois bulletins Au fil de l'eau, l'organisation des journées techniques dans le Loiret avec 30 participants, la création d'un nouveau jeu en ligne ou encore l'organisation de formations. La sensibilisation des pêcheurs et du grand public à la protection de l'eau et des milieux aquatiques nous a une nouvelle fois fortement mobilisé. La vidéo sur le suivi des anguilles par la Fédération d'Indre-et-Loire est aussi une initiative marquante de 2024, tout comme la création du livret identité poissons, qui arrive prochainement dans les fédérations du bassin, en version papier.

Comme toujours, de nombreuses actions sont à noter en Centre-Val de Loire : l'organisation des premières assises régionales de la police de la pêche, la labellisation de 7 nouveaux parcours de pêche, une finale régionale *float-tube* sur Eguzon largement plébiscitée, et globalement un accompagnement des fédérations adhérentes de tout instant. Je vous laisse maintenant découvrir le meilleur de 2024, dans ce rapport.

MISSIONS & GOUVERNANCE

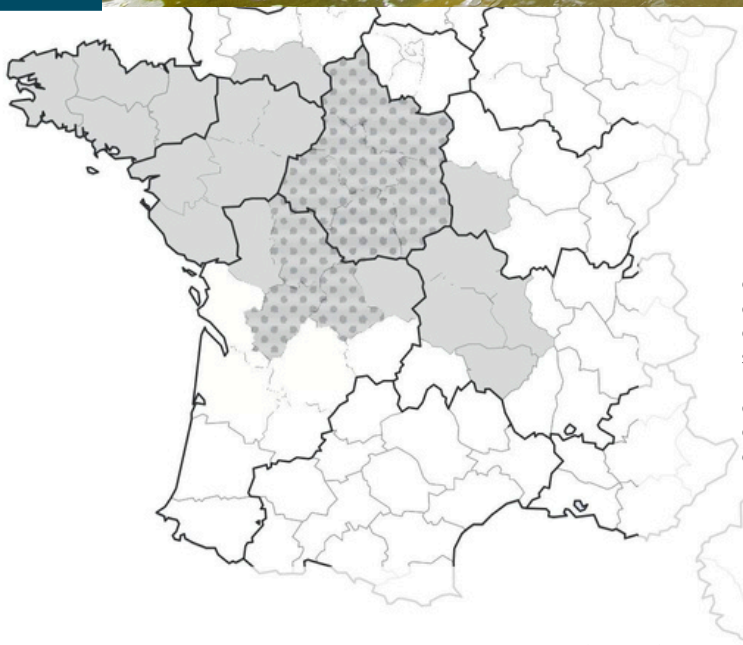

L'association des Fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique Centre – Val de Loire regroupe les 6 Fédérations départementale de la région Centre-Val de Loire.

Elle assure des missions de protection et de valorisation du milieu aquatique, de développement du loisir pêche, de coordination et de formation, ainsi que de structuration et d'animation du réseau. Elle travaille également sur la concertation entre les Fédérations membres et la coordination de leurs actions au niveau de la région Centre–Val de Loire.

Missions

- **Assurer** la coordination entre les structures adhérentes et leur représentation à l'échelon régional. et moderniser le réseau associatif.
- **Contribuer** à la protection de la biodiversité aquatique, et en particulier au patrimoine piscicole.
- **Étudier** tous dossiers d'intérêt régional pour la pêche de loisir, assurer une interface technique et politique et œuvrer pour la protection du milieu et la gestion des ressources piscicoles.
- **Développer** le tourisme pêche en région Centre-Val de Loire, participer à la définition des orientations régionales et promouvoir le loisir pêche.
- **Labelliser** des parcours de pêche adaptés à tous.
- **Mener** des actions d'information, de formation et de communication, favoriser la mutualisation des moyens et réaliser des actions pédagogiques.

Gouvernance

L'association régionale s'appuie sur un Bureau, composé des six présidents des fédérations de la région Centre-Val de Loire, épaulé, des trois membres invités, composant un conseil d'administration, de neuf entités.

Les élections se sont déroulées lors du congrès régional à Vouillé (86), en avril 2022. Les membres sont élus pour cinq ans.

Cycle des élections

ENTRE LE 01/10/2021 ET LE 31/12/2021

Assemblée générale des AAPPMA

> Élection des membres du conseil d'administration (CA) de l'association
> Élection des délégué(s) supplémentaire(s) à l'AG de la fédération selon effectif
> Approbation des candidatures pour le CA de la fédération

État des membres actifs de l'année 2021

03/2022

Assemblée générale des FDAAPPMA

> Élection des membres du conseil d'administration
> Puis élection du bureau

05/2022

Assemblée générale AFPCVL

> Élection du bureau
> Désignation des membres au conseil d'administration de la FNPF

AVANT FIN 09/2022

Assemblée générale FNPF

> Élection des membres du conseil d'administration (par circonscription)
> Puis élection du bureau

Le bureau

Président
Serge SAVINEAUX
(41) Loir-et-Cher

Trésorier
Patrick LEGER
(36) Indre

Secrétaire
Dominique TINSEAU
(45) Loiret

Vice-président
Dominique RIBREAU
(37) Indre-et-Loire

Trésorier adjoint
Christian STEPHAN
(18) Cher

Secrétaire adjoint
Thierry COUVRAY
(28) Eure-et-Loir

Le conseil d'administration

Yves MORINET
Thierry COUVRAY
Jacques GOUPIL
Jean-Claude GRALL
Patrick LEGER
Jean-Marc TAUPIN
Patrick MORICHON
Dominique CHANTEBEL
Didier CORBY
Serge SAVINEAUX
Julien DUTHEIL
Dominique TINSEAU
Thierry GAUTHIER
Bruno BORDEAU
Daniel FROT
Jean-Michel GRIGNON
Philippe COURTIN
Francis BAILLY
Jean ANTIGNY
Patrick THEBAULT

Organigramme
de l'association régionale

1 salarié à temps plein

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Présidents des fédérations départementales

PRÉSIDENT

TRÉSORIER

RESPONSABLE RÉGIONAL

Julien PROSPER

Fédération Nationale de la Pêche en France

Serge SAVINEAUX

Loir-et-Cher
5ème Vice-président

Commissions permanentes

Développement du Loisir Pêche (DLP)
Technique
Pêche amateur aux engins et filets (PAEF)
Pêche professionnelle - *responsable*

Dominique TINSEAU

Loiret

Commissions permanentes

Développement du Loisir Pêche (DLP)
Pêche amateur aux engins et filets (PAEF)

Syndicat Nationale des Structures Associatives de la pêche de loisir

Patrick LEGER

Indre
Trésorier adjoint

Jean-Michel GRIGNON

Deux-Sèvres
Secrétaire adjoint

Entente Halieutique du Grand Ouest

Christian STEPHAN

Cher
Membre

Dominique TINSEAU

Loiret
Secrétaire

Jean-Michel GRIGNON

Deux-Sèvres
Vice-président

Union des Fédérations du Bassin Loire-Bretagne

Jacky MARQUET

Indre-et-Loire
Secrétaire

Patrick Léger

Indre
Trésorier

LOire GRAnds MIgrateurs

Bruno BORDEAU

Loiret
Président

Jean ANTIGNY

Vienne
Trésorier

LA PECHE EN CENTRE-VAL DE LOIRE

Chiffres

85 256 pêcheurs
90 082

dont : 216
pêcheurs amateurs aux engins et aux filets

18 288 jeunes de moins de 18 ans
19 880

6 560 femmes
7 038

11 000 km
de parcours de pêche

2 200 ha
de plans d'eau

1 009
1 011
animations

13 863
12 151
participants

CLIQUEZ IMPRIMEZ PECHEZ
www.cartedepeche.fr

Une adhésion
100 %
en ligne

40 % commandes directes internautes

60 % commandes auprès des dépositaires (revendeurs ou AAPPMA)

Indicateurs clés

L'impact économique de la pêche associative de loisir en Centre-Val de Loire dépasse les

296 EUROS
Montant dépensé par un pêcheur en 2021.

34 MILLIONS D'EUROS

IMPACT
DIRECT
20 M€
adhésions, achat de matériel et moniteurs,

IMPACT
INDIRECT
14 M€
déplacements, restauration, hébergements, activités de loisirs

Les pêcheurs originaires du Centre-Val de Loire dépensent en moyenne 257 euros contre 378 euros lorsqu'ils sont extérieurs à la région.

1,95
JOUR
durée moyenne du séjour

1,5 %
NUITÉES RÉGIONALES

21 473
PÊCHEURS EXTRARÉGIONNAUX

4 024
répondants à l'enquête menée par le cabinet Alliances

Source : cabinet Alliances * 2022

9
fédérations départementales de pêche adhérentes

200
associations agréées de pêche

2 000
bénévoles

41
salariés

1
association migrateur
LOGRAMI : Loire grands migrateurs

2
unions de bassin
Loire-Bretagne
Seine-Normandie

28
Hébergements qualifiés répertoriés sur Generationpêche.fr

70
Parcours labellisés ou en cours de labellisation

6
Véhicules d'animation pédagogique territoriale

3
Maisons Pêche Nature

GRANDES DATES *de l'année*

Séminaire inter AR-UB

Ouverture de la pêche en 2e catégorie

Réunion communication
- élus et salariés
- Lancement de la vidéo Centre-Val de Loire destination pêche

Labellisation des parcours Eure-et-Loir
Saint-Georges-sur-Eure
Villiers-le-Morhier

Conférence de bassin

Ouverture de la pêche en 1ère catégorie

Signature de la convention de partenariat AELB

Réunion de Conseil d'administration

Mars

Avril

Janvier/février

- Rencontre avec le groupe Ecologie Ecologie & solidarité
  - Betsabée HAAS
  - Jean-François BRIDET
- Journée d'information
  - Squama
- Journée communication
  - FD41/FD45

Réunion de Bureau
Comité technique ARB

Mai/juin

Foire de Tours

Journée EDF

Participation au GT suivi des captures
ufbrmc

GDS Aquacole
- Conseil d'administration

Formation Leptospirose

Discussion Yep's

Congrès régional
Cepoy (Loiret)

Fête de la Sange
Sully-sur-Loire (45)

Intervention BPEJPS
Chaingy (45)

Labellisation des parcours
Indre-et-Loire
Souvigné (37)
Ile Perchette (37)

Conseil d'administration

Session de formation Habilitation
BE manœuvre
Blois (41)

Réunion des pôles développement
Blois (41)

Challenge régional
Finale Float-Tube
Eguzon (36)

Septembre

Eté 2024

Animation EDF
Saint-Martin-d'Abbat (45)

Prises de vues *(Cher - 18)*
- *R*echerche ADNe (Cher)
- Animation (Tréhet - 41)

Signature de l'engagement
avec la MFR de Chaingy
- Formation Bpjeps

Octobre

Prise de vues
Baignon (41)

Journées techniques
régionales
Châtillon-sur-Loire (45)

Comité de bassin (45)

Formation sur les fondamentaux de la communication sur les réseaux sociaux (37)

Labellisation - Loiret
Briare (45)
Ouzouër-sur-Trézée (45)

Novembre

Décembre

Bilan des conventions
Agence de l'eau
Loire-Bretagne
Crédit Mutuel du Centre
Electricité de France

Assises régionales de la police de la pêche Centre-Val de Loire
Blois (41)

Conseil d'administration

RESSOURCES

Ce que la carte de pêche *finance*

Répartition des cotisations de la carte de pêche

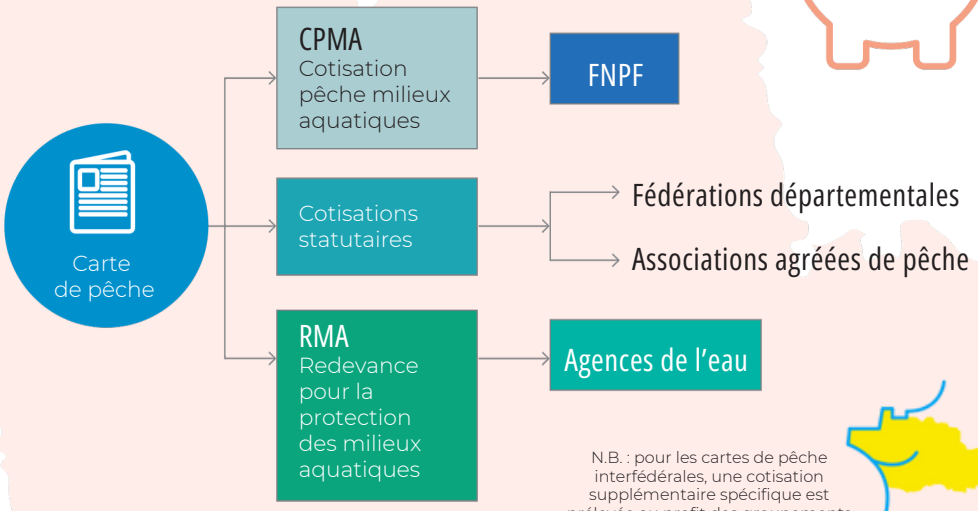

N.B. : pour les cartes de pêche interfédérales, une cotisation supplémentaire spécifique est prélevée au profit des groupements réciprocitaires (CHI/EHGO/URNE).

ENTENTE HALIEUTIQUE DU GRAND OUEST

Bilan et compte de résultat

Bilan (en euros)

Actif	2024	2023	Passif	2024	2023
Actif immobilisé	**4 805**	9 103	Capitaux propres	**72 470**	75 410
Actif circulant	**142 552**	167 305	Provisions pour risques et charges	**5 000**	5 000
			Dettes	**69 887**	95 998
Total général	**147 357**	176 408	Total général	**147 357**	176 408

Compte de résultat (en euros)

Charges	2024	2023	Produits	2024	2023
Charges courantes d'exploitation	**78 007**	49 380	Prestation de services	**8 892**	20 071
Achats externes et aides financières	**231 387**	179 649	Subventions reçues	**209 920**	111 949
Charges financières (IV)	**0,00**	0,00	Cotisations	**9 000**	9 000
Charges exceptionnelles	**0,00**	0,00	Autres produits	**165 214**	153 394
Dotations aux amortissements	**1 490**	801	Reprise sur amortissements	**0,00**	5 990
			Intérêts	**2,80**	497
Total général	**390 397**	**302 036**	**Total général**	**387 456**	**300 902**

Vérificateurs aux comptes

L'exercice 2024 présente les résultats suivants :
- produits : 387 455,96 euros
- charges : 390 396,60 euros

soit un résultat négatif de 2 940,64 euros.

A la fin de l'exercice, les avoirs financiers et produits à percevoir s'élèvent à 100 670,79 euros qui se répartissent de la façon suivante :

- Part sociale Crédit Mutuel : 15,00 euros
- Livret Crédit Mutuel : 50 429,57 euros
- Compte courant Crédit Mutuel : 19 582,75 euros
- Produits à recevoir : 10 000,00 euros

A l'issue de cette vérification, les pièces, documents et livres comptables ne traduisent aucun élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes présentés. Après avoir constaté la très bonne tenue de la comptabilité, nous tenons à féliciter le trésorier régional pour sa bonne gestion et vous invitons à lui donner quitus pour l'exercice 2024. MM Jean Antigny & Jean-Michel Grignon

MM Jean Antigny & Jean-Michel Grignon
Vérificateurs aux comptes

Evolution des *adhésions*

Cotisation pers.majeure (Dont Carte Interfédérale)			Offre d'automne			Cotisation cartes "femme"			Cotisation pers. Mineure			Cotisation Carte découverte		
2023	2024	Variation	2023	2024	Variation	2023	2024	Variation	2023	2024	Variation	2023	2024	Variati
6944	6696	-3,57%	96	136	41,67%	556	472	-15,11%	1372	1244	-9,33%	1794	1765	-1,62
6129	5892	-3,87%	158	142	-10,13%	396	365	-7,83%	1404	1344	-4,27%	1978	1907	-3,59
5749	5458	-5,06%	71	88	23,94%	454	401	-11,67%	1129	1029	-8,86%	1173	1035	-11,76
10731	9821	-8,48%	206	260	26,21%	665	565	-15,04%	2221	2010	-9,50%	2360	2038	-13,64
6702	6290	-6,15%	116	132	13,79%	496	438	-11,69%	1525	1397	-8,39%	1563	1444	-7,61
7876	7600	-3,50%	225	238	5,78%	551	474	-13,97%	1607	1442	-10,27%	1754	1633	-6,90
44 131	**41 757**	**-5,38%**	**872**	**996**	**14,22%**	**3 118**	**2 715**	**-12,92%**	**9 258**	**8 466**	**-8,55%**	**10 622**	**9 822**	**-7,53**
	-2 374						-403			-792			-800	

FEDERATION	Cotisation Carte Hebdomadaire			Cotisation Carte Journalière			Cotisation majeure Engins filets			Cotisation mineure Engins filets			Option		
	2023	2024	Variation	2023	2024	Variation	2023	2024	Variation	2023	2024	Variation	2023	2024	Variation
Cher	266	277	4,14%	2557	2592	1,37%	0	0	0,00%	0	0	0,00%	50	41	-18,00%
Eure-et-Loir	199	214	7,54%	3916	3693	-5,69%	0	0	0,00%	0	0	0,00%	44	30	-31,82%
Indre	239	219	-8,37%	1827	1701	-6,90%	12	11	-8,33%	0	3	300,00%	25	27	8,00%
Indre-et-Loire	481	476	-1,04%	4376	4254	-2,79%	113	101	-10,62%	1	0	-100,00%	303	310	2,31%
Loir-et-Cher	313	284	-9,27%	3202	3014	-5,87%	60	46	-23,33%	1	0	-100,00%	48	54	12,50%
Loiret	309	325	5,18%	3650	3718	1,86%	63	54	-14,29%	0	1	100,00%	26	55	111,54%
TOTAL	**1 807**	**1 795**	**-0,66%**	**19 528**	**18 972**	**-2,85%**	**248**	**212**	**-14,52%**	**2**	**4**	**100,00%**	**496**	**517**	**4,23%**
		-12			-556			-36			2			21	

Eure-et-Loir

2023 **14 224** -3,23 %

2024 **13 587** -4,48 %

Loiret

2023 **16 061** 1,35 %

2024 **15 540** -3,24 %

Loir-et-Cher

2023 **14 026** -5,07 %

2024 **13 099** -6,61 %

Indre-et-Loire

2023 **21 457** 0,59 %

2024 **19 835** -7,56 %

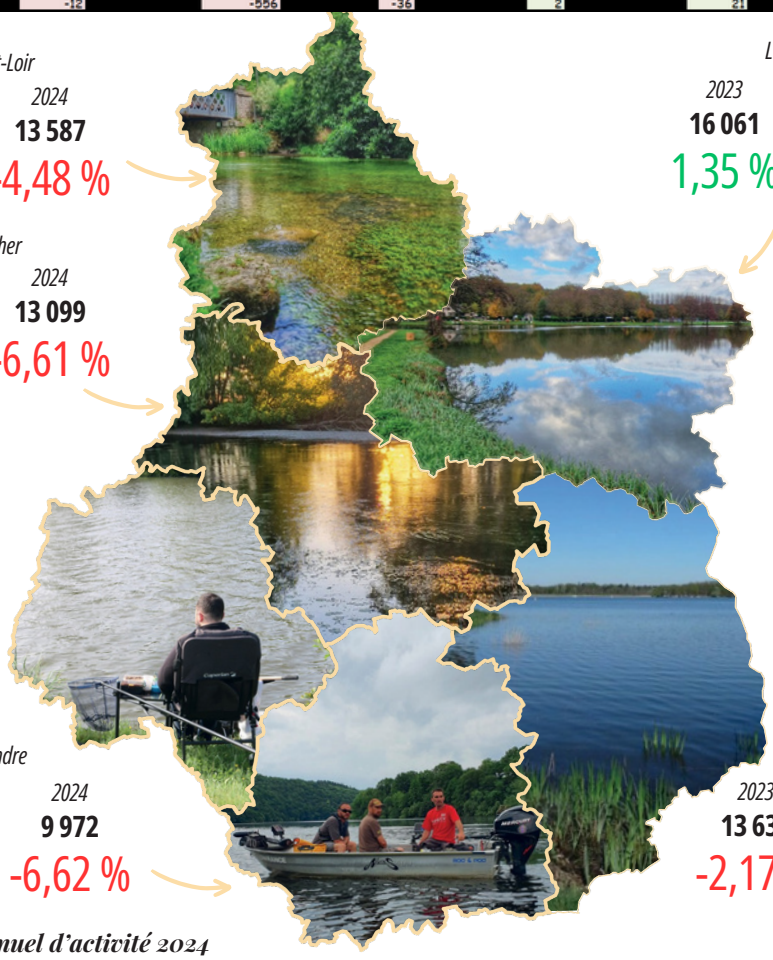

Indre

2023 **10 679** -2,94 %

2024 **9 972** -6,62 %

Cher

2023 **13 635** -2,17 %

2024 **13 223** -3,02 %

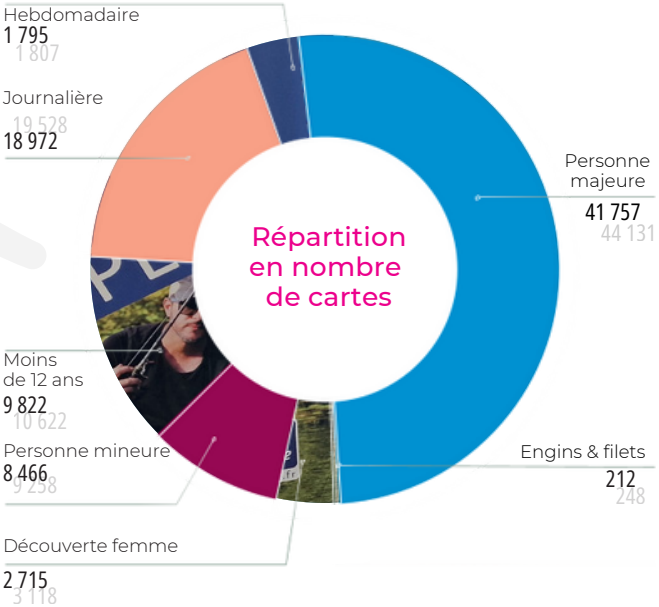

En intégrant l'option EHGO et les autres options.

85 256
2024

90 082
2023

91 711
2022

L'analyse de l'évolution des adhésions entre 2023 et 2024, montre plusieurs variations sur différents produits. Globalement, le total des adhésions a diminué de plus de **5 %**, passant **de 90 082 en 2023 à 85 256 en 2024**. 5 000 cartes en moins, c'est du jamais vu depuis 2012. La carte majeure et interfédérale absorbe un recul identique. Toutefois, et cela n'est pas montré dans les chiffres, c'est la première année depuis que la carte interfédérale existe, que cette dernière diminue plus fortement que la majeure. Nous étions habitué à un basculement inverse. Les pêcheurs privilégiant la carte interfédérale à la majeure. Cette tendance est à confirmer en 2024 ! Au niveau départemental, on observe une baisse significative de plus de 7,5 % en Indre-et-Loire, mais d'autres départements comme l'Indre et le Loir-et-Cher sont proche de cette forte baisse. L'offre d'automne, renouvelée cette année, voit une **augmentation de plus de 14 %**, ce qui contraste avec d'autres produits en déclin, comme les cartes femme (-12 %), ainsi que chez les moins de 18 ans. D'ailleurs, on constate une baisse, **respectivement de 8,5 % et 7,5 % chez les mineurs, et découvertes**. Enfin, la tendance générale montre une réduction importante des effectifs. Le climat très pluvieux de l'année 2024 peut expliquer cette baisse des effectifs, mais d'autres facteurs plus profonds nous oblige à rester vigilants. Est-ce qu'après l'épisode COVID, le besoin de nature diminue ? Est-ce directement lié au contexte économique défavorable ? Est-ce que le loisir pêche n'attire plus ? Autant qu'il convient d'analyser pour mieux appréhender la suite.

Quelle évolution à l'échelle nationale ?

La diminution observée dans la région Centre-Val de Loire n'est pas isolée. Avec une perte de 65 000 adhérents, c'est l'ensemble du réseau associatif de la pêche de loisir en France qui subit un recul important. Cette baisse globale atteint 4,2 %, et 4 % pour les cartes interfédérale, majeure et automne, confondues.
Le carte découverte femme est également en déclin, avec une baisse significative de 11,5 %.

Les adhésions tombent en dessous de 1,5 million. Cette barre mythique doit maintenant devenir un objectif à atteindre, dans les prochaines années.

728 326
majeure ou interfédérale

1 452 448
adhérents en 2024

LES PARTENAIRES

Opérateurs de l'État et des collectivités

- Agences de l'eau Loire-Bretagne
- Office français de la biodiversité Centre-Val de Loire
- Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire
- Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Région Centre-Val de Loire

Organismes de formation

- Ocapiat
- Secoprev
- Apave

Entreprises

- Electricité de France, délégation Centre-Val de Loire
- Crédit-Mutuel du Centre
- ISF Imprimerie

Fondation

- Fondation Groupe EDF

Cinéaste

- Anne-Cécile Monnier

Influenceurs

- Sébastien Spring
- Timéo Saussaye

L'Yèvre - Cher

120 k€
d'actions en 6 ans

L'AFPCVL et l'*agence de l'eau* une histoire qui repart

Depuis plus de 10 ans, l'association régionale développe des liens étroits avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne, et les programmes d'action se succèdent, entre confiance et efficacité. En 2016, et l'évolution des structures infranationales, la convention a intégré l'union des fédérations du bassin Loire-Bretagne, et est devenue tripartite. Ce rapprochement permet de mobiliser et d'accompagner les fédérations de la région Centre-Val de Loire, mais également du bassin Loire-Bretagne, dans la mise en œuvre du Sdage. Il nous offre la possibilité de sensibiliser à la protection de l'eau et des milieux aquatiques ou encore de susciter l'intérêt du public dans l'élaboration du SDAGE.

Les actions menées dans le cadre du partenariat en 2024, représentent **127 h/j**. Ce temps financé par l'agence permet l'organisation des journées techniques régionales, la parution des bulletins au fil de l'eau, ou encore la création d'une vidéo de sensibilisation. Outre ses actions habituelles, la convention de partenariat permet également d'être au plus proche des pêcheurs lors de manifestations comme la fête de la Sange ou la Foire de Tours, mais également de se rendre disponible chez de nombreux dépositaires de la région. L'année 2024 marque la fin de la convention triennale, mais les signaux sont au vert pour les six prochaines années. La nouvelle convention est proche.

Comité de bassin Loire-Bretagne *Programme d'intervention 2025-2030*

Notre association est impliquée au comité de bassin de l'agence de l'eau Loire-Bretagne où Bruno Bordeau participe à de nombreuses commissions pour défendre les pêcheurs, l'eau et les milieux aquatiques.

L'année 2024 était une année importante pour l'agence. Le début d'année marquée par la révolte agricole a donné le ton de l'accompagnement financier sur le territoire, et tendue les relations entre les acteurs. Malgré cela, le 12e programme d'intervention a reçu l'aval tant espéré. Ce vote positif scelle la feuille de route de l'agence de l'eau face au défi colossal de la gestion de l'eau et face aux caprices du changement climatique. Compromis, bienveillance et écoute sont les bases de ce travail, pour notamment faire évoluer le secteur agricole. Ce travail collaboratif n'apporte évidemment pas toutes les solutions pour demain, mais il permet de trouver un équilibre entre les diverses voix du comité de bassin, coincé entre l'urgence d'agir, les ressources financières limitées et les multiples sollicitations. Avec 3 voix contre et 39 abstentions sur 140 votants, et un budget pour les interventions de **2,43 milliards d'euros** pour la période **2025-2030**, ce programme s'articule autour de trois grands principes :

- des objectifs ciblés et chiffrés,
- la sélectivité et la priorisation comme garanties de l'efficience,
- la contractualisation territorialisée.

A terme, ce programme prévoit une augmentation de 20 %, soit près de 50 millions d'euros supplémentaires par an, qui se traduiront par des dispositifs d'aides aux porteurs de projet des territoires. Exemples d'enjeux majeurs :

- protéger les 212 aires d'alimentation de captages prioritaires,
- sécuriser la distribution de l'eau potable,
- restaurer et préserver la qualité et les fonctionnalités des milieux aquatiques, humides, marins, et de la biodiversité associée.

A nous de saisir l'agence pour qu'elle accompagne nos projets !

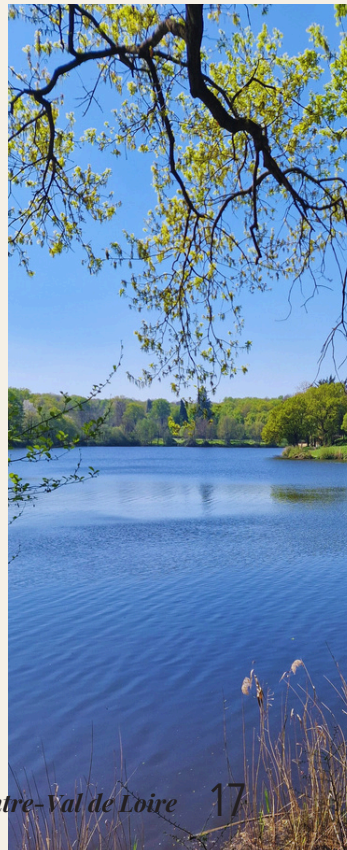

100 k€
d'investissement

La pêche de loisir
à l'honneur dans le Loiret !

Direction Cepoy, l'une des deux stations "pêche" du Loiret, pour le congrès régional 2024. Le moment de se retrouver pour faire le bilan de l'année, pointer les actions réalisées, valoriser la mobilisation salariale et élue, échanger sur des sujets d'actualité ou encore discuter sur les difficultés rencontrées pour trouver des solutions, ensemble.

Au cœur de ce congrès, les représentants de toutes les fédérations de la région Centre-Val de Loire, et anciennement Poitou-Charentes, ont participé à l'inauguration du parcours "famille" de l'étang de la carpe, à Cepoy, en présence de nombreuses personnalités : *François BONNEAU (Président de la Région Centre-Val de Loire), Magali Sautreuil (Conseillère Région Centre-Val de Loire), Thomas Ménagé (Député - Assemblée nationale), Pauline Martin (Sénatrice - Sénat), Philippe Moreau (Maire de Nogent Sur Vernisson), Christophe Bouquet (Conseiller départemental du Loiret), Frédéric Néraud (Président du PETR Gâtinais montargois), Patrice Simon (Président délégué de l'Office de Tourisme de Montargis et son Agglomération), Jean-Paul BILLAULT (Président), et Damien LUBAC (Responsable des services des sports et du tourisme) de l'Agglomération Montargeoise Jean-Jacques MALET (Président de l'association des maires / maire de Bellegarde)*, signe s'il en faut, que la pêche de loisir rassemble autour de ces préoccupations.

Ainsi, de nombreux sujets ont été abordés comme la restauration de la continuité écologique, la simplification environnementale souhaitée par les agriculteurs, la gestion du cormoran, la pêche au vif, et bien d'autres. Ce soutien important des personnalités politiques présentes est une des réussites de ce congrès régional. Une nouvelle fois, un grand remerciement à la Fédération du Loiret, l'AAPPMA, ainsi qu'à Monsieur GUERIN, maire de Cepoy pour l'organisation de cet événement.

CAP ASSO pour les structures associatives de la pêche de loisir Centre-Val de Loire

Permettre au secteur associatif de développer des services de qualité, des projets viables et pérennes, porteurs d'emplois, en offrant à des personnes un contrat à durée indéterminée, voilà l'objectif du Cap asso que nous nous efforçons d'accompagner au cœur de notre réseau.
6 postes ont été maintenus et renforcés, et cette année, deux nouvelles demandes sont parties pour recruter deux nouveaux techniciens dans les fédérations départementales.

6
CAP ASSO obtenus

200 k€
d'aide à l'emploi associatif sur 3 ans

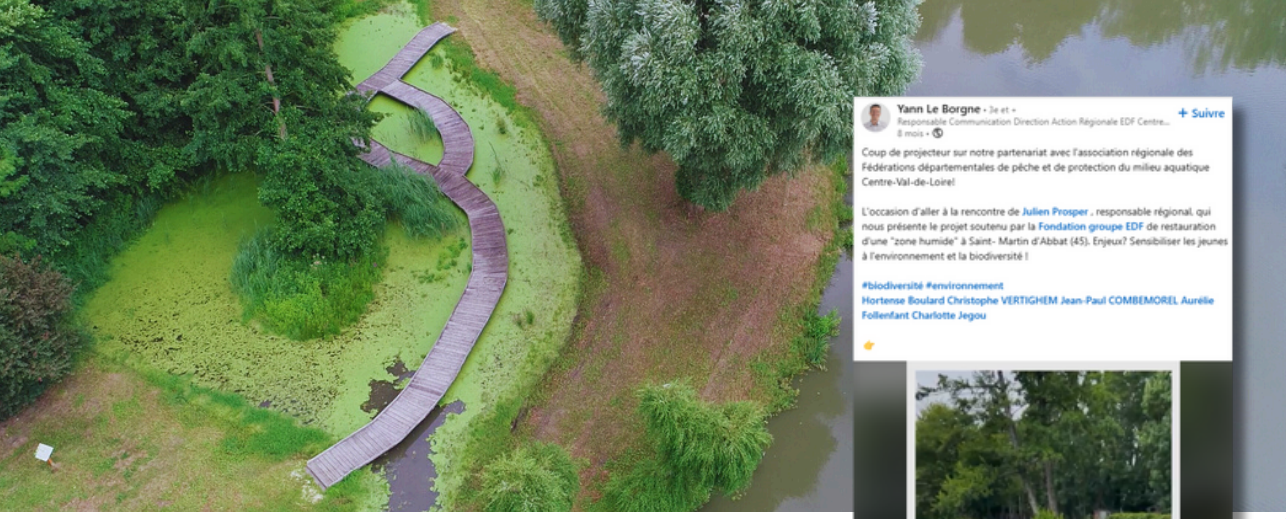

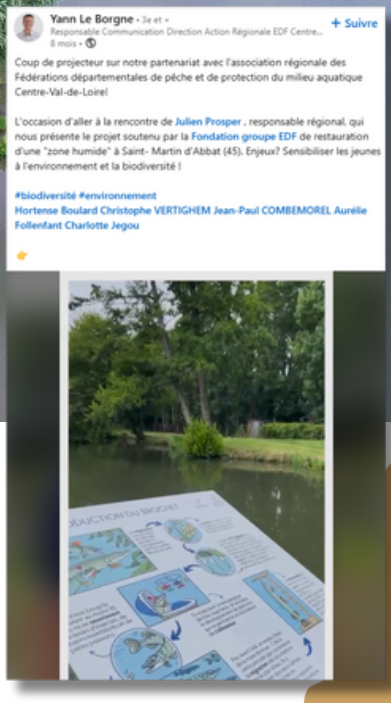

Électricité de France

La convention de partenariat entre Edf et l'Afpcvl vise à affirmer la coopération le plus large possible en faveur de l'information, l'animation, la communication et la sensibilisation du grand public aux enjeux liés à l'eau et aux milieux aquatiques. Pour Edf, l'objectif est d'accompagner notre association lors de nos manifestations.

Crédit Mutuel du Centre

Au-delà de son fonctionnement de banque, partenaire de l'économie locale et régionale, le Crédit Mutuel du Centre est aussi une entreprise engagée au plan social de par son attachement aux valeurs de solidarité, de responsabilité et de respect des personnes. Elle nous accompagne sur les ouvertures de la pêche ainsi que sur de nombreuses actions et manifestations.

ISF Imprimerie

Reprise en 2011 par Katia DUFOUR sous le nom ISF, cette imprimerie est depuis, devenue un prestataire important de notre association. Son développement, sa réactivité et l'intégration récente d'une agence de communication et d'un atelier de signalétique font qu'elle répond à nos nombreuses sollicitations. Cette année, les valeurs humaines voulues par le Groupe Pierre De Reynal, repreneur de l'imprimerie depuis 2023, ont permis au groupe d'accompagner notre projet de déploiement des brochures départementales et régionale, par l'intégration d'un encart qui fait mouche !

AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
centre-val de loire

Découvrir, comprendre et agir, avec l'*Agence régionale de la biodiversité,*

Entre les conseils d'administration, les comités techniques et les groupes de travail, l'implication de l'association régionale est importante au sein de la structure.

Même si 2024 a été une année exceptionnellement humide, la région est depuis une dizaine d'année impactée fortement par les sécheresses. Un travail a été mené par le collectif dont nous faisons partie pour sensibiliser aux enjeux.

Zoom sur La sécheresse et la vie aquatique

La sécheresse entraîne une diminution drastique des niveaux d'eau qui coupe les rivières, révèle de nombreux ouvrages infranchissables et entrave globalement la continuité écologique. Un brochet par exemple, ne pourra se rendre sur sa zone de reproduction, qui ne sera pas immergée, ou non fonctionnelle au moment opportun. Il ne pourra pas se reproduire et disparaîtra progressivement. Une truite ne résistera pas au réchauffement de la température de l'eau, sa nourriture se fera rare, et l'espèce disparaîtra également. L'impact direct sur cette dernière, est déjà visible sur de nombreuses têtes de bassin, de la vallée de l'Indre ou de la Creuse.

La baisse du niveau d'eau que l'on connaît depuis quelques années, entraîne une détérioration de la qualité de l'eau, par la concentration des polluants et la disparition progressive de l'oxygène dissous, vital aux espèces piscicoles. Cette accumulation favorise le développement de nombreuses bactéries (cyanobactéries) ainsi que des plantes envahissantes. La sécheresse réduit considérablement la ripisylve, pourtant connu pour filtrer les sédiments et polluants, mais surtout qui permet de diminuer la température de l'eau, par l'ombrage. Globalement, la sécheresse a des répercussions profondes sur les écosystèmes aquatiques, la biodiversité et les activités humaines qui dépendent de l'eau. Il est essentiel de prendre des mesures pour préserver ces milieux fragiles et assurer leur survie.

Le dossier est à retrouver dans sa totalité sur :
www.biodiversite-centrevaldeloire.fr/actualites/la-secheresse-en-centre-val-de-loire

Le Brochet, un redoutable carnassier

Nouvelle publication de l'association régionale pour valoriser une espèce emblématique de nos territoires.

Présent sur l'ensemble des cours d'eau et plans d'eau du Centre-Val de Loire, le Brochet (Esox lucius) est une espèce importante de notre région. Reconnaissable à sa silhouette fuselée, sa mâchoire puissante remplie de dents acérées et sa robe verte tachetée, le brochet fascine.

L'article complète la fiche espèce "brochet", rédigée en 2023, et confirme notre implication au sein de l'agence régionale de la biodiversité, comme membre contributeur.
Il est à retrouver en intégralité sur :
www.biodiversite-centrevaldeloire.fr/decouvrir/la-biodiversite-en-centre-val-de-loire/especes-et-habitats-emblematiques/le-brochet-un-redoutable-carnassier

4 000
lectures de l'article sur l'anodonte

Séminaire ARB

5 ans plus tard !

Après une évaluation réalisée en amont avec les membres, le 18 décembre a été un moment de réflexion collective sur les enjeux et priorités à venir.

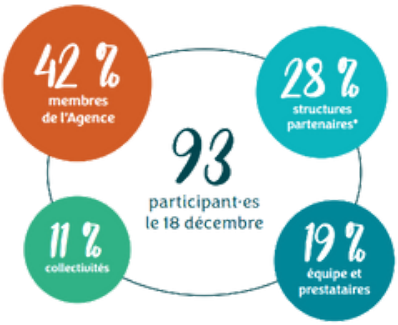

Un programme riche était au rendez-vous de ce séminaire des cinq ans, incluant des ateliers de réflexion sur des projets régionaux comme la création d'**Assises régionales de la biodiversité, la valorisation des travaux de l'Observatoire, et un trio d'actions à mener pour mobiliser**. L'analyse des retours en atelier doit permettre de guider les prochaines actions de l'agence. Les besoins identifiés incluent notamment le renforcement des actions pour et vers les agriculteurs, le besoin d'un support ou dispositif permettant de créer du lien à différentes échelles du territoire afin de toucher les publics les plus éloignés des questions de biodiversité, l'importance, en cas de création d'un événement dédié à la biodiversité, de dépasser les formats traditionnels, de le construire collectivement et de s'articuler autour d'événements déjà existants, et une meilleure valorisation des travaux de l'Observatoire. en vulgarisant les publications, et en diversifiant les moyens de communication, les formats, et pourquoi pas, en se rapprochant du milieu éducatif.

Des entreprises locales, partenaires de l'association

Plusieurs entreprises sont à valoriser en 2024 par leur aide matériel apporté à notre association. Delalande, Sensas ou encore Humour de pêcheurs sont les principales. En effet, un projet important de création de box de leurres "perche" et "carnassiers" a été réalisé avec Delalande, fournisseur pêche d'Indre-et-Loire. Ces box sont à retrouver dans les ateliers pêche nature de la région, ainsi que sur les finales départementales et régionales des Junior Fishing Tours.

Avec Sensas, partenaire historique basé en Eure-et-Loir, plusieurs commandes ont été réalisés pour aider nos jeunes pêcheurs à tester et utiliser du matériel. Humour de pêcheur a favorisé l'équipement de l'association régionale en jeux Poissonnn, que nous remettrons aux jeunes champions régionaux, ainsi qu'en peluches de poissons, très apprécié lors des manifestations.

Humour de Pêcheur

Delalande
FABRICANT DE LEURRES FRANÇAIS

REPRESENTER

Comité de bassin

Bruno Bordeau (45) Loiret

Commission Finances et Programmation

Bruno Bordeau (45) Loiret

Commission Planification

Bruno Bordeau (45) Loiret

Commission Milieu naturel

Bruno Bordeau (45) Loiret

Zoom sur le Ceser

Assemblée consultative de la Région, cette instance est composée de 100 conseillères et conseillers, issus des organisations d'employeurs, des syndicats de salariés et du monde associatif et environnemental de la région. D'horizons et de profils différents, ces femmes et ces hommes bâtissent ensemble des propositions et des avis qui sont le reflet d'une position commune sur des sujets intéressants le territoire régional. Thierry Gauthier (45) a été désigné en mai 2022, pour intégrer le Ceser et éclairer par son analyse et ses préconisations, le Conseil régional Centre-Val de Loire sur les enjeux et les conséquences économiques, sociales et environnementales des politiques régionales, sur l'eau, la pêche de loisir et les milieux aquatiques.

Comité de gestion des poissons migrateurs

Jacky Marquet (37) Indre-et-Loire

Commission de bassin pour la pêche professionnelle

Jacky Marquet (37) Indre-et-Loire

Conseil économique, social et environnemental de la Région Centre -Val de Loire

Thierry Gauthier (45) Loiret

Agence régionale de la biodiversité

Dominique Tinseau (45) Loiret

Julien Prosper (Afpcvl)

Comité régional de la biodiversité

Dominique Tinseau (45) Loiret

Serge Savineaux (FD41) Loir-et-Cher

Christian Stephan (18) Cher

Julien Prosper (Afpcvl)

Comité régional de labellisation

Jean-Marc Taupin (FD36) Indre

Charles DeDoncker (FD41) Loir-et-Cher

Sylvère SCHRICKE (FD45) Loiret

Julien Prosper (Afpcvl)

Fédération française des pêches sportives

Jean-Luc QUERNEC (28) Eure-et-Loir

La sobriété, une préoccupation pour tous les pêcheurs !

La consommation est beaucoup trop forte, continue d'augmenter et à dire d'experts, la planète n'est plus capable de le supporter. Malgré des alertes récurrentes, des prises de position, des tentatives politiques, la prise de conscience est trop lente, et c'est bien les conséquences sur le climat, la biodiversité, et plus directement sur la santé des Hommes qui va accélérer le mouvement. Le Ceser a sollicité les structures membres sur la question de la sobriété. Notre association régionale a produit un document synthétique pour inviter les pêcheurs, les fédérations mais également certains acteurs de l'eau à prendre conscience des enjeux et de ce que nous devons être capables de mettre en place pour améliorer rapidement notre résilience.

Notre association a formulé des préconisations pour accompagner cette nécessaire transition, avec des solutions qui ne semblent pas insurmontables. La sobriété doit ressortir de toutes les politiques économiques sociales et environnementales. Ce triptyque du développement durable n'est pas nouveau, mais il mérite une forte prise en compte à tous les niveaux de décision. Sensibiliser, informer, former et éduquer sont des priorités d'action pour les structures associatives de la pêche de loisir. Nous devons continuer, accentuer et orienter nos actions vers plus de sobriété pour relever le défi qui se présente à nous. Prise de conscience des décideurs, particuliers, entreprises, aujourd'hui, nous devons tous se lancer dans une politique globale pour éviter ou réduire les pratiques du quotidien, qui nécessitent une demande en énergie, matériaux, sol et eau sans impacter drastiquement le niveau de vie de chacun. La sobriété ne veut pas dire "décroissance", il convient simplement de modifier notre consommation, pour limiter en particulier la consommation en eau et en énergies fossiles, tout en maintenant une souveraineté énergétique, de l'eau pour nous et les générations futures, tout en améliorant le cadre de vie.

L'eau, une sobriété nécessaire

- Les étés se succèdent et bousculent les habitudes des français. Les alertes "sécheresse" se sont démultipliées, rendant obligatoires, de nombreuses mesures de limitations et d'interdictions de certains usages de l'eau. Allons-nous continuer à sanctionner plutôt qu'anticiper ?
- Depuis plus d'une vingtaine d'année, nous stigmatisons l'agriculture intensive, à juste titre, pour sa trop importante consommation en eau, produits phytosanitaires, et en énergie fossile, mais depuis quelques année une nouvelle voie s'est ouverte pour rectifier l'impact, il s'agit de l'agroécologie, plus respectueux de la doctrine de sobriété.

Plus globalement, et même si tout le monde est conscient des efforts consentis, il faut faire plus.

Il serait dommageable que la tarification incitative devienne sur chaque sujet, une obligation pour la réduction.

La disparition des énergies fossiles

L'énergie est au cœur de la sobriété, des efforts sont possibles dans tous les secteurs d'activité et à toutes les échelles pour réduire la consommation.

- la sobriété énergétique, c'est-à-dire consommer moins ;
- l'efficacité énergétique, c'est-à-dire consommer autrement ;
- l'accélération du développement des énergies renouvelables (EnR) ;
- la relance de la filière nucléaire française.

Pour aller plus loin, nous invitons tous les acteurs à mieux utiliser l'espace, et éviter de nouvelles artificialisations, supprimer les consommations inutiles, lumières, veille, etc, et à diminuer les stockages numériques, se questionner sur l'envoi d'un mail, ou le remplacement d'un ordinateur ou d'un téléphone. La crise actuelle révèle que la sobriété est le moyen d'être plus résilient.

Diminuer les dépendances aux ressources, doit être une priorité pour assurer un avenir à long terme.

ÉTUDIER, PROTÉGER & GÉRER

Discussions tendues *avec le monde agricole*

Dès le mois de janvier, la confrontation entre les agriculteurs et l'Etat aboutit à une volonté commune de simplification environnementale, mais qu'en est-il de la protection de l'environnement ?

Cette année 2024 est marquée par notre vive préoccupation face aux attaques contre les politiques environnementales, et plus particulièrement dans le domaine de l'eau. Des simplifications et des remises en cause inédites ont et sont encore débattues au parlement. Rouvrir le droit de l'environnement sous la tutelle du développement de certaines activités agricoles, création de retenues, altérations des zones humides et des cours d'eau, simplification des procédures, déclassement du statut de la biodiversité, nous questionne et nous révolte. A plusieurs reprises cette année, il a fallu rappeler notre soutien aux établissements publics et aux agents, notamment de l'OFB, en charge de la connaissance et de la surveillance des politiques environnementales. Les révoltes agricoles de début 2024 ont finalement trouvé écho auprès du gouvernement, ne pouvant ou ne souhaitant plus tenir le cap fixé. **Dès les premiers jours de la mobilisation des agriculteurs, le président de la République, le Premier ministre et le Gouvernement ont pris le parti du monde agricole avec un nombre inédit et important d'engagements. Un seul objectif : simplifier et améliorer le quotidien des agriculteurs et l'exercice de leur métier.** Des engagements fait par le gouvernement pour les agriculteurs. En fin d'année, le site du ministère indiquait que sur les 70 engagements pris 60 étaient faits ou avancés. 100% d'entre eux sont en cours de déploiement, alors que 14% sont engagés avec un planning précis, soit 10 engagements sur 70.

Malgré cela, le 26 novembre 2024, l'association Indre Nature a subi une attaque que plusieurs établissements de l'Office français de la biodiversité (Ofb) ont subi, et subissent encore, et que la Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique de Charente-Maritime a subi en début d'année. Des agriculteurs ont une nouvelle fois manifesté leur colère en visant une structure associative qui défend la protection de l'environnement, entraînant des dégradations matérielles, mais, et cela semble plus grave, en proférant des menaces directement vers les salariés. En visant le monde associatif, les agriculteurs se trompent de cible, mais il est temps qu'ils regardent la réalité en face, et ces actes d'intimidation ne doivent pas réorienter la politique de défense de l'environnement.

Un outil pour les fédérations, *le WEBPDPG*

6
fédérations

Le plan départemental pour la protection du milieu aquatique et la gestion des ressources piscicoles (PDPG) est un document essentiel pour les structures associatives de la pêche de loisir, établi depuis les années 1990. Reconnu par la loi de 2016, il s'inscrit dans le code de l'environnement et vise à soutenir la préservation des milieux aquatiques. Élaboré par chaque FDAAPPMA, le PDPG a renforcé les connaissances des fédérations sur leur territoire et affiné leurs interventions. Il repose sur un diagnostic de l'état des populations piscicoles et identifie des actions de restauration ou de conservation. L'harmonisation entre les PDPG des différentes fédérations de la région a été effectuée, pour améliorer efficacement la gestion des rivières, qui traversent les limites administratives. La convention avec la région Centre-Val de Loire permet de développer progressivement le Webpdpg pour la gestion des données, permettant d'afficher, de traiter et d'analyser les informations, de valoriser le travail des fédérations, et d'assurer une mise à jour continue des données. Les fédérations sont en cours de remplissage de l'outil, et 2025 devrait permettre de finaliser l'historique des inventaires piscicoles, dans les six départements. Des transmissions sont déjà prévues !

Les choix concernant les Géoportails sont et seront effectués au niveau des associations régionales pour uniformiser et faciliter la création de cartes interrégionales. De discussions sont en cours par ajouter des descripteurs et mutualiser des moyens afin de créer potentiellement, de nouveaux modules : travaux ou bibliographique.

Pour rappel, un contrat de 5 ans d'un montant de 200 000 euros, a été signé. Ce coût englobe les développements départementaux ainsi que le Géoportail régional. Ce dernier centralise donc les données des pôles techniques au sein d'un outil régional qui sera en mesure d'analyser et sortir des évolutions. Le Géoportail régional se concentre notamment sur les indicateurs thermiques, d'absence/présence, qui doit nous permettre de ressortir des documents plus communicatifs.

ADNe, avis de recherche

Cette étude de répartition de l'Écrevisse à pattes blanches en région Centre-Val de Loire est initiée depuis 2023 en partenariat avec l'OFB, et l'université de Poitiers. L'étude, principalement fondée sur des prélèvements d'ADN environnemental, est orientée vers des données de présence et d'absence.

Après deux années de recherche, les premiers résultats sont encourageants. Une vidéo est en préparation pour expliquer l'intégralité du projet, présenter les résultats et évoquer l'avenir des nouvelles populations trouvées, entre sensibilisation des propriétaires riverains et protection de l'espèce.

Des avancées fragiles *sur le cormoran*

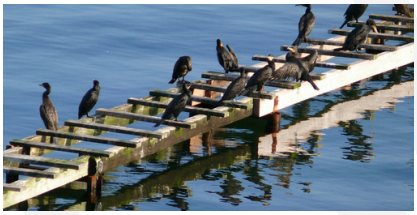

La bataille fait rage pour protéger les cheptels piscicoles. Depuis 2022 et la suspension des tirs de régulation, le réseau associatif, dont l'association régionale, ont vivement dénoncé ce choix extrême qui allait à l'encontre de la protection du peuplement piscicole, et notamment de certaines espèces patrimoniales au statut fragile, comme le brochet. Dans les faits, le grand cormoran consomme entre 300 et 500 grammes de poisson par jour, s'attaquant notamment aux poissons migrateurs, à l'ombre commun, à la truite, ainsi qu'aux poissons blancs. Dans l'Aude, par exemple, les résultats de l'étude menée par la Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique montrent une chute de près de 80 % de la biomasse de l'ombre commun, du fait du cormoran. De nombreux constats sur le terrain prouvent également que l'oiseau a étendu son territoire d'installation et qu'il se sédentarise. Pour motiver sa décision, le Conseil d'État a estimé que le gouvernement avait « privé les préfets de la possibilité d'accorder des dérogations pour les eaux libres aux interdictions de destruction de grands cormorans ». Il a donné quatre mois aux ministres de l'Agriculture et de la Transition écologique pour prendre un nouvel arrêté fixant des quotas départementaux de tirs pour leur régulation en eaux libres pour la période 2025-2028. C'est aujourd'hui, chose faite mais les fédérations vont devoir argumenter leur demande de régulation pour l'obtenir.
Ce combat mené pour limiter les impacts, a poussé les fédérations de la région à se doter de cages de protection, comme en Eure-et-Loir, Loir-et-Cher et Indre-et-Loire. Un accompagnement financier a été sollicité, mais en vain. La FNPF privilégiant l'installation d'équipement d'effarouchement, style Protectot. Après quelques années, cette solution initiée en région Centre-Val de Loire nécessite un déplacement de l'effaroucheur, car les cormorans s'habituent à la présence de ce dernier et limite fortement son impact.

Comité régional de la biodiversité

La loi du 8 août 2016 a réformé la gouvernance de la biodiversité en créant des instances au niveau national et régional, comme le Comité régional de la biodiversité (CRB). Ces derniers placés auprès du président du conseil régional et du préfet, sont des lieux d'information et de consultation sur la biodiversité.

Les urgences climatiques, énergétiques et environnementales exigent une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre et une meilleure gestion des ressources. La planification écologique vise à structurer et coordonner les actions pour une transformation écologique ambitieuse et équitable. En Centre-Val de Loire, l'objectif est de réduire les émissions de 9,5 MteqCO2/an d'ici 2030. La COP régionale, lancée en décembre 2023, a mobilisé divers acteurs pour élaborer une feuille de route avec 29 défis autour de 9 thématiques, incluant la mobilité, l'économie et la biodiversité. Des actions concrètes sont prévues pour faciliter cette transition. L'engagement collectif de tous les acteurs est essentiel pour réussir cette planification et atteindre les objectifs fixés pour 2025.

Programme d'actions nitrates

Le programme d'actions régional (PAR) précise, de manière proportionnée et adaptée à chaque territoire, les mesures complémentaires et les renforcements éventuels nécessaires à l'atteinte des objectifs de reconquête de la qualité des eaux vis-à-vis de la pollution par les nitrates d'origine agricole.

Le Programme d'Actions Régional (PAR) Nitrates est une adaptation de la directive nitrates pour la région Centre-Val de Loire. Cette réglementation cible les zones sensibles à la pollution de l'eau par les nitrates. Les agriculteurs doivent ajuster leurs pratiques (fertilisation azotée, protection des sols, etc.) afin d'améliorer la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques. Des mesures supplémentaires sont en vigueur dans certaines zones : les Zones d'Actions Renforcées (ZAR). Le 7ème PAR sera effectif à partir du 1er mai 2024. Il vient s'ajouter au programme d'actions national (PAN) qui a pris effet le 10 février 2024. Les zones vulnérables ont été identifiées en août 2021 et sont mises à jour tous les quatre ans.

PRÉFÈTE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

PRÉFÈTE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

Les assises régionales, *Police de la pêche*

Début décembre 2024, avait lieu une rencontre importante pour l'ensemble des fédérations de la région Centre-Val de Loire. En effet, une soixantaine de personnes était conviée à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher, pour échanger, comprendre et se questionner sur la police de la pêche et de l'environnement. Outre le bilan dressé par notre association, l'Office Français de la Biodiversité, a présenté sa structuration, ses nombreuses prérogatives, ainsi que l'accompagnement des fédérations départementales sur le terrain. La Fédération Nationale de la Pêche en France représentée par Nadège COLOMBET, est revenue sur le module de formation des gardes pêche particuliers, car des recrutements sont nécessaires pour renforcer les équipes départementales.

Globalement, dans les fédérations, une attention particulière est portée au candidat GPP, avec un entretien préalable, un test de connaissance, avant si sélection, de participer à la formation. Le guide du garde-pêche particulier actualisé, a également été présenté lors de ces assises. Une allusion a été faite sur l'utilisation prochaine du PV électronique, mais rien d'officiel, simplement, une probable évolution à venir pour faciliter la transmission des PV. Dans l'après-midi, les remontées "terrain" ont permis d'évoquer les problématiques actuelles pour mobiliser et maintenir les équipes de bénévoles, mais également, mieux appréhender les contrôles, la saisie de matériel ou encore les situations à risque. Anne-Sophie MOREL, substitut du procureur au Parquet de Tours, a été claire sur l'accompagnement des parquets. Globalement, les difficultés rencontrées sur certains secteurs, à proximité des centrales nucléaires, au cœur des grosses agglomérations, ou la vallée du Cher, restent dans le viseur et au vu des échanges, des opérations "coup de poing", devraient s'organiser dès 2025.

Outre, le manque de moyens humains et financiers, les nombreux GPP ont manifesté leurs inquiétudes quant à l'évolution des incivilités au bord de l'eau. Ils se sentent démunis et le rapprochement avec les brigades de gendarmerie est apparu comme primordial. Nul doute que la signature de la convention nationale, et des conventions départementales dans les départements du 18, 36 et 41, vont permettre de soutenir l'action de police de la pêche menée par les fédérations.

Quelques chiffres en 2023 sur la région !

194 GPP
5 500 sorties
23 000 contrôles
211 procès-verbaux
396 infractions

Journées techniques dans le département du Loiret

Les travaux prévus sur l'Ethelin à Chatillon-sur-Loire visent à restaurer la continuité écologique sur un linéaire de plus de 2 km, en excluant certains ouvrages comme le passage sous le canal de Briare, que nous avons pu appréhender au lancement des journées techniques 2024. Ces aménagements se concentreront sur la diversification des écoulements et des habitats, afin d'enrichir la biodiversité aquatique et terrestre sur ce petit affluent de la Loire, en rive gauche.

Antoine Verseil, responsable technique de la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Loiret, a présenté sur cette matinée, l'intérêt de travailler sur l'Ethelin, ainsi que les difficultés rencontrées pour un chantier, en milieu urbain. Il a pu questionner les responsables techniques présents sur les différentes phases prévues sur le linéaire. En premier, l'objectif d'effacement progressif et ciblé des seuils est une priorité pour rétablir le flux naturel de l'eau. Puis, l'apport et l'installation des matériaux qui nécessitera l'utilisation de camions et de big-bags pour les déposer directement dans le lit du cours d'eau, permettra de faciliter la création d'habitats diversifiés. Enfin, il conviendra d'aménager des banquettes et radiers, depuis la berge ou directement dans le lit du cours d'eau, en fonction de l'accessibilité, pour finaliser ce projet et apporter une dynamique plus naturelle. L'évaluation des incidences environnementales a révélé que les travaux n'interfèreront pas avec des habitats protégés. L'attention sera portée sur l'espèce repère sur le secteur ; la truite, ainsi que sur l'agrion de mercure. Des mesures d'évitement et de réduction des impacts ont également été évoquées. La préservation de la faune et flore locale est une priorité pour la Fédération. Une attention particulière sera portée pendant la durée des travaux pour à la fois retrouver l'état écologique de l'Ethelin sans perturber les espèces présentes et en respectant les cycles naturels, en évitant par exemple, les périodes de reproduction.

VNF, une gestion méconnue

Voies Navigables de France (VNF) joue un rôle crucial dans la gestion hydraulique des voies d'eau en France, et plus précisément dans le Loiret, à travers le canal de Briare, le plus ancien du pays. VNF s'engage au travers de son infrastructure fiable, à promouvoir la transition écologique par le développement du fret fluvial.

La gestion de l'eau est assez complexe, et les JTR ont permis de rappeler que VNF doit adapter ses stratégies aux différentes situations hydrauliques. En période normale, la rénovation des ouvrages en concertation avec les acteurs locaux est essentielle. En période d'étiage, la réduction des prélèvements et l'optimisation de la ressource deviennent une priorité pour maintenir l'infrastructure et la vie aquatique. En période de Crue, la surveillance des ouvrages est renforcée et le remplissage des réservoirs peut se réaliser. Globalement, l'ensemble des actions est réalisé en étroit partenariat, avec la Fédération départementale, qui gère pour la pêche de loisir, une multitude de sites, propriétés de VNF. De nombreux enjeux environnementaux sont également gérés par VNF, comme la gestion de sites Natura 2000, la rationalisation des prélèvements d'eau, la modernisation des infrastructures, ainsi que l'automatisation des écluses ou encore la restauration de canaux. VNF évolue, se modernise et maintient fortement son ancrage territorial.

Restauration de la continuité écologique
de la Cheuille à Bonny-sur-Loire

La Cheuille pendant les travaux

La Cheuille après les travaux

Sur la Cheuille, à Bonny-sur-Loire, la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Loiret, a restauré près de 3 km ! Entre retour de la continuité piscicole et restauration du lit de la rivière, les travaux menés, permettent de retrouver un cours d'eau plus naturel et d'augmenter la biodiversité locale, tout en préservant le loisir pêche.

Dès 2020, l'objectif de la Fédération est de restaurer la Cheuille, avec pas moins de 8 obstacles à effacer de la confluence avec la Loire vers l'amont. Le diagnostic et la pêche électrique d'inventaire réalisé avant le début des travaux, ont montré des habitats uniformes, un envasement important et un peuplement piscicole très altéré. Plus globalement, la Fédération a noté que la biodiversité était peu développée sur ce secteur. Suite au financement de 400 000 euros, obtenu, via le plan de relance, piloté par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, et la validation des dossiers réglementaires, les travaux ont pu débuter. Malgré les difficultés liées aux aléas climatiques, le chantier a été réalisé en 6 mois avec en priorité le démantèlement des ouvrages. Un gros travail a été effectué sur la végétation avec la suppression de l'érable négundo, espèce envahissante. Par un travail en déblai-remblai, les berges abruptes ont laissé place à des berges en pente douce et la Fédération a rétréci la largeur de la rivière, de moitié, avant de fixer le bord des banquettes avec un mélange pierreux. Retrouver des sections plus courantes, plus lentes, d'autres plus profondes, permettent de maintenir le niveau de l'eau et de limiter son réchauffement. Depuis les travaux, la Cheuille ne subit plus d'assec malgré les sécheresses comme celle de 2023. Cette diversité d'écoulement permet aujourd'hui, d'accueillir des cortèges d'espèces de tout horizon. Le retour de la continuité écologique depuis la Loire et la renaturation du cours d'eau permettent d'améliorer considérablement la qualité du cours d'eau et retrouver le bon état écologique. Au-delà du travail mené sur la Cheuille, le partenariat de la Fédération avec le territoire giennois s'explique par un historique de connaissances approfondies, incluant des pré-diagnostics de bassins, des inventaires piscicoles, des suivis thermiques et des études génétiques. Le territoire présente un patrimoine naturel unique nécessitant une attention particulière de la Fédération pour le préserver et le valoriser.

Association Régionale de Pêche Centre - Val-de-Loire

Union de Bassin Loire - Bretagne Pêche

Fédération Départementale 45 Pêche

Financé par

28
30
participants

PROMOUVOIR & DÉVELOPPER

Le challenge *float-tube* ***sur le barrage d'Eguzon***

Le dimanche 10 novembre 2024 avait lieu la 7e édition du Challenge régional float-tube organisée par notre association, en partenariat avec la Fédération de l'Indre et l'Aappma "la vandèze". Sur les des plus beaux parcours de pêche de la région Centre-Val de Loire, les 30 finalistes se sont affrontés en équipe, pour rapporter le trophée au siège de leur Fédération départementale. À l'image de la finale 2023, la pêche fût difficile, mais près d'une quarantaine de poissons ont été pêchés, dont 38 comptabilisés dans l'application.

Au total sur les 5h de rencontre, cela représente près de 8 m cumulés de poissons dont un silure de 66 cm, un brochet de 56, un sandre de 51, ou encore un black-bass de 45 et une perche de 42 cm. Ainsi, malgré un climat relativement doux qui n'a pas favorisé l'activité des poissons sur le lac, les principales espèces présentes ont été pêchées.

Après un démarrage timide, l'équipe du Cher ouvrait le compteur de cette finale pour virer en tête, dès la première demi-heure. Place, que les 5 pêcheurs ne quitteront plus jusqu'à la fin, en augmentant progressivement leur avance pour terminer avec plus de 4 000 points. Derrière, les autres départements n'ont pas réussi à suivre le rythme imposé. Le Loiret a su accélérer sur les deux dernières heures pour se détacher et prendre la seconde place, avec un peu moins de 2 000 points. Comme l'an passé, l'Indre a réalisé une *remontada* ! En effet, à 15 minutes de la fin, les locaux de cette finale étaient bel et bien derniers ! Chose rare, puisque l'Indre détient le plus grand nombre de victoires sur la finale régionale, avec 4, et les pêcheurs présents maîtrisent très bien, la pêche sur le lac. 200 points d'écart ont séparé les fédérations d'Indre-et-Loire, tenant du titre, de Loir-et-Cher, et d'Eure et Loir.

C'est un moment important pour la vie de notre association, et nous ne pouvons que nous réjouir de l'engouement que cela peut créer localement. **Bravo à tous les participants pour cette belle journée qui démontre bien que la pêche est avant tout, un loisir sportif, technique et convivial.**

Une brochure régionale *qui s'affiche*

Les **brochures** sont conçues pour attirer l'attention des touristes, et des habitants de la région, en mettant en avant la richesse et la diversité des parcours de pêche disponibles en Centre-Val de Loire. Cette initiative vise à promouvoir le tourisme local et à encourager les amateurs de pêche de loisir à découvrir de nouveaux lieux tout en respectant les écosystèmes naturels. Grâce à cette diffusion large, nous espérons également renforcer les liens entre les pêcheurs, les associations locales et les collectivités, créant ainsi un réseau dynamique et solidaire autour de la passion commune pour la pêche et la nature.
30 000 ex. de cette brochure ont été imprimés et distribués aux six fédérations de la région, en décembre. Ils sont accompagnés d'un **présentoir** qui va nous permettre d'intégrer de nombreux sites touristiques, offices de tourisme, etc. La démarche d'installation est en cours dans les départements. Elle permet également de déployer les **dépliants départementaux** uniformisés au niveau régional, en 2024. Ce travail important est une vraie réussite en matière de mutualisation de nos actions.

Le **cahier de jeux** proposé par notre association vise à sensibiliser et éduquer le public sur la pêche et la protection des milieux aquatiques de manière ludique. Il inclut diverses activités permettant d'apprendre en s'amusant, telles que le coloriage, l'anatomie du poisson, et la reconnaissance des espèces.

Activités Éducatives

- Coloriage et Dessin : Encourage la créativité tout en se familiarisant avec les poissons.
- Cycle de l'Eau : Aide à comprendre le parcours de l'eau dans l'environnement, soulignant l'importance de la préservation des ressources naturelles.
- Anatomie du Poisson : Apprend à identifier les différentes parties du poisson, crucial pour la reconnaissance des espèces et la compréhension de leur biologie.
- Mots Mélangés et Mémory : Développent le vocabulaire et la mémoire en rapport avec les poissons.
- Jeu des 7 Erreurs et Relier les Points : Stimulent l'observation et la concentration, tout en étant amusants.
- Reconnaissance des Poissons : Aiguise la capacité à identifier les espèces locales, comme le brochet, la perche, et la truite fario.

Le cahier détaille aussi le cycle de vie du brochet, depuis la migration et la ponte jusqu'à la croissance et l'alimentation.
Pour finir, une charte incluse promeut des pratiques de pêche responsables, telles que le respect des propriétés privées et le maintien d'une attitude courtoise envers les autres usagers. Globalement, ce cahier est une ressource précieuse pour éduquer les jeunes et les débutants à la pêche tout en les sensibilisant à la préservation des milieux aquatiques.

Les jeunes à la compétition
Junior fishing tours

Le Junior Fishing Tour (JFT), c'est un nouvel espace de rencontre et de confrontation pour les jeunes pêcheurs et pêcheuses, lancé en 2024 par la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF), la Fédération Française des Pêches Sportives (FFPS) et le Groupement de l'Industrie Française d'Articles de Pêche (GIFAP). Le JFT propose 2 circuits allant des manches départementales jusqu'à de grandes finales nationales. Notre association accompagne fortement ce projet en Centre-Val de Loire, puisque les six fédérations adhérentes se sont lancées dans les deux circuits.

Dans chaque discipline, les jeunes de 10 à 18 ans, peuvent participer aux manches départementales organisées dans les départements avec un esprit mêlant convivialité et compétitivité. En participant à au moins deux manches, les fédérations ont la possibilité de décerner le titre de Champion(ne) du département par catégorie d'âge. Les meilleur(e)s participant(e)s de chaque département seront qualifié(e)s pour une finale régionale, que nous organisons l'année suivante. Les grandes finales nationales viendront conclure la saison 2024/25 avec les titres de « Champion(ne) de France » pour chaque discipline.
Toutes les épreuves bénéficient de dotations et de récompenses mises à disposition par les plus grandes marques de pêche que regroupe le GIFAP.

Comme dans tous sports, il est nécessaire d'avoir une licence sportive pour participer !
Pour l'obtenir, les fédérations se sont engagées pour assurer les inscriptions.

Des rencontres qui *se multiplient*

Retrouvez toutes les manifestations départementales et régionales sur Fish-And-You, l'application de rencontres par et pour les pêcheurs !

Depuis plusieurs années, notre association régionale accompagne les fédérations dans la mise en œuvre de challenges, rencontres et de street.

En 2024, plus d'une trentaine de manifestations ont été réalisées sur la région, accueillant environ plus de 1 000 pêcheurs. Ces événements permettent de créer des liens forts entre les passionnés de pêche, favorisant les échanges d'expériences et le partage de techniques.
Les participants, qu'ils soient novices ou experts, peuvent s'immerger dans une ambiance chaleureuse et bienveillante, où l'entraide et la camaraderie sont au rendez-vous. Grâce à l'engagement de nos bénévoles et au soutien des partenaires locaux, ces manifestations ont connu un franc succès, renforçant ainsi l'attrait pour la pêche sportive dans notre région. Nous sommes impatients de continuer sur cette lancée et de proposer de nouvelles initiatives en 2025, afin de faire vivre notre passion commune et de la transmettre aux générations futures.

BPJEPS Centre-Val de Loire
MFR Chaingy

La région Centre-Val de Loire dispose d'un centre de formation destiné à former des éducateurs sportifs au statut professionnel de moniteur-guide de pêche. Notre association participe à l'action pédagogique en intervenant à plusieurs reprises et en partageant les objectifs de cette formation :

- d'encadrer tout public dans tout lieu et toute structure,
- de mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans la politique d'un établissement,
- de conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention « pêche de loisirs ».

Un moniteur-guide de pêche accompagne des publics au bord de l'eau et anime des activités liées aux techniques de pêche, à l'éducation à l'environnement, à la sensibilisation aux enjeux de l'eau, et à la protection des milieux aquatiques. Plus globalement, il promeut le développement de la pêche de loisir. La MFR de Chaingy aide les élèves dans l'apprentissage des notions de gestion administrative et financière, dans le but de pérenniser les activités futures.

GOOD NEWS!

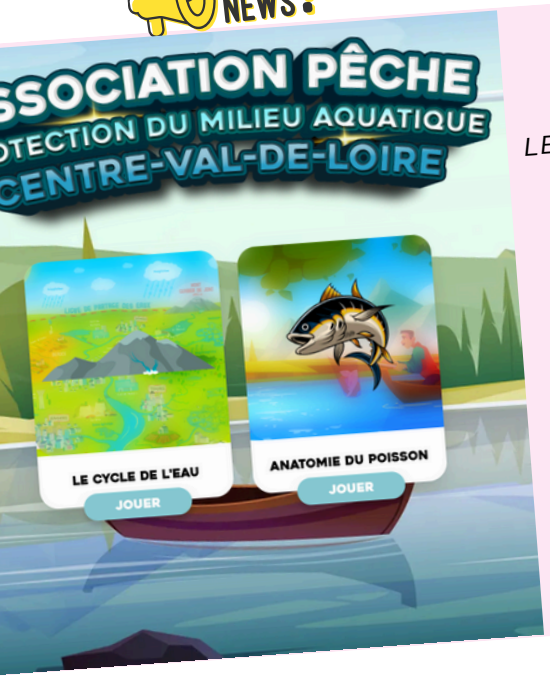

ANATOMIE DU POISSON

LE JEU GRATUIT DÉJÀ EN LIGNE

C'est désormais officiel, notre second jeu est disponible sur l'espace https://afpcvl-jeux.fr/. Après la création en 2023, du jeu sur les notions de cycles naturel et domestique de l'eau, ainsi que sur un bassin versant, l'association propose de tester ses connaissances "poissons" de façon ludique, simple et efficace. De nombreux messages de sensibilisation sont également à retrouver. Ces jeux s'adressent particulièrement aux enfants de 8 à 12 ans, et viennent compléter une gamme de jeux disponibles depuis la création de la malle pédagogique et comprenant par exemple, le jeu de question/réponse Eau, pêche et milieu aquatique.

Les parcours de pêche labellisés

un enrichissement croissant, une qualité privilégiée

492

parcours labellisés ou en cours de labellisation en France

64

parcours labellisés en Centre- Val de Loire

L'essor des parcours labellisés est réel en région Centre- Val de Loire pour le plus grand bonheur des pêcheurs, et 2024 permet de continuer ce travail. L'association régionale promeut une politique de valorisation des parcours de pêche pour améliorer l'accessibilité et l'attractivité.

Le comité régional de labellisation parcourt la région et vérifie les critères obligatoires, nécessaires à l'obtention des différents labels.

IL EXISTE TROIS TYPES DE PARCOURS :

- Les parcours **"découverte"** permettent aux débutants de découvrir et/ou de s'initier à la pêche dans les meilleures conditions d'accessibilité, de sécurité et de réussite des premières prises. Outil indispensable pour le réseau d'animation, ils doivent répondre aux exigences d'accueil d'un groupe (abri, sanitaires, sécurité) et font l'objet d'une réglementation particulière (pêche à une canne, respect et remise à l'eau des prises).

- Les parcours **"famille"** sont accessibles aux familles ou groupes désirant pratiquer une pêche détente "récréative" et de qualité. De dimension variable, ils offrent des conditions de pratique proches des parcours découverte (accessibilité, confort, sécurité, sanitaires) ainsi qu'une gamme d'activités pour la famille et les groupes (jeux pour enfants, autres activités de loisir), des conditions d'accueil favorable à la détente (coin pique-nique).

- Les parcours **"passion"** intéressent les pêcheurs confirmés par leur haute qualité piscicole et halieutique, par celle de leur gestion et de leur peuplement. En fonction de leur localisation, de la configuration des sites, ils offrent des conditions d'accessibilité, de stationnement, des pontons de pêche, des cales de mise à l'eau des embarcations. Il pourra s'agir de parcours spécifiques : salmonidés, carpe, parcours de nuit par exemple.

7 nouveaux parcours en région Centre-Val de Loire

Le label **Station Pêche** est attribué aux communes Stations Vertes qui sont des véritables destinations touristiques de loisirs et de vacances, offrant des services et des loisirs au cœur d'une nature respectée et préservée. **4 stations pêche sont présentes en Centre-Val de Loire : Brou, Yzeure-sur-Creuse, Cepoy et Châtillon-sur-Loire.**

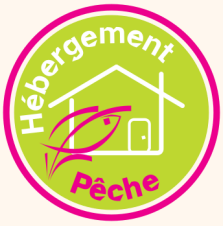

545

Hébergements Pêche qualifiés en France

46

Hébergements Pêche qualifiés en Centre-Val de Loire

Cette année, la **qualification** des hébergements a évolué. En effet, depuis cet été, les les hébergements qui souhaitent obtenir la qualification pêche en Centre-Val de Loire doivent obligatoirement s'acquitter d'un montant de **50 euros**. Cet argent ne vient pas enrichir les structures associatives de la pêche de loisir, mais permet de fournir une dotation en matériel et en outils de communication. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre Fédération !

La visite de ce parcours famille situé à **Saint-Georges-sur-Eure** (28), s'est déroulée en présence de nombreux représentants de la commune, très proche de l'association locale et de la Fédération. Il convient de remercier la mairie pour la prise en charge financière de l'intégralité de l'espace sécurisé montrant sa motivation dans ce projet. Il faut noter que l'implication financière des pêcheurs est minime, car le site disposait déjà de tous les critères. Une aire de jeux d'excellence est à disposition. Elle est accompagnée d'un city stade tout neuf, d'un boulodrome, ou encore d'un espace nautique, très apprécié. Globalement, ce projet est une vraie réussite à moindre coût, qui satisfera tout le monde. Ce haut lieu de la pêche de compétition, situé à quelques kilomètres de Chartres et du siège social de l'enseigne Sensas, offre la possibilité d'organiser de nombreux concours de pêche, avec un linéaire important. L'implantation des panneaux d'information permet d'obtenir une véritable vitrine, pour les structures associatives. Lors de la visite, les élus ont déjà évoqué la suite, avec notamment un projet de restauration de zone humide, ou encore l'organisation d'animations scolaires, dès 2025.

Ce parcours « découverte » de **Villiers-le-Morhier** (28), est l'accomplissement d'un travail très important mené par les structures associatives de la pêche de loisir et la commune de Villiers-le-Morhier. Ce petit plan permet d'appréhender la pêche d'une manière simplifiée et saura faire plaisir à de nombreux enfants. La présence à proximité, de nombreux autres sites de pêche, devrait permettre à ce parcours d'être utilisé en priorité, par les enfants, ou les pêcheurs débutants. Il convient de valoriser ce nouveau rapprochement entre l'AAPPMA, la Fédération et une commune d'Eure-et-Loir. C'est de nouveau exemplaire ! D'ailleurs, de nombreuses animations ont été organisées dans la foulée de la labellisation, par un agent de développement, signe de l'importance du site, sur le territoire, pour les différents acteurs. Outre la quarantaine de personnes présente à la visite et inauguration, la commune souhaite continuer de développer ce secteur et envisage la création d'un parcours de santé. Le comité régional de labellisation adresse ses félicitations à l'ensemble des protagonistes, qui avec ce projet de labellisation, ont redonné vie à un milieu oublié depuis longtemps. Les enfants présents lors de notre passage ont acheté une carte de pêche et devraient s'adonner à ce loisir très prochainement. C'est exactement le but recherché ! Bravo !

Souvigné (37)

Le site dispose de tous les critères pour l'obtention du label "passion". Il est très accessible, à moins de 30 km de Tours, et accueille déjà de nombreux pêcheurs. La possibilité de se stationner à proximité du poste de pêche est très appréciée. Les ouvertures dans la végétation sont marquées et facilitent l'accès au plan d'eau. Il dispose de nombreux atouts qui font la réussite des parcours d'Indre-et-Loire. Le site pourrait également bénéficier du label famille. Des tables de pique-nique sont installées, des accès PMR disponibles, ou encore des jeux sont présents à proximité. Tout est fait pour satisfaire l'intégralité des pêcheurs.

Ile Perchette (37)

En bord de Loire, la Fédération d'Indre-et-Loire a proposé un site très intéressant, qui valorise une nouvelle fois dans le 37, la carpe. Ce plan de 24 ha, dispose de tous les critères pour l'obtention du label « passion ». Situé à moins de 20 min de Tours, et finalement à 35 min de Blois, les pêcheurs profitent d'un cadre naturel pour s'adonner à leur passion, depuis 7 ans. D'ailleurs, la prise de gros poissons a déjà fait la renommée de ce site dans la région. Comme sur Souvigné, la possibilité de se stationner à proximité du poste de pêche est très appréciée, tout comme l'entretien qui est effectué. Attention, l'incivilité de certains pêcheurs et visiteurs pourrait contraindre la Fédération à revoir la règlementation sur le site. Ce serait un net recul vers une ouverture nocturne, des parcours de pêche de la carpe.

Briare (45)
Parcours famille Baraban et Prés Gris

À proximité du parcours passion labellisé il y a quelques années, la Fédération et les pêcheurs giennois ont valorisé un excellent parcours de pêche dans un secteur toujours aussi touristique. Les sites du Baraban et de Près gris offrent un entretien parfait et de nombreuses activités annexes, incluant un sentier pédagogique sur l'histoire locale et la faune.

Ce secteur mérite d'être découvert, et la pêche s'ajoute à la visite du Pont-canal. La dynamique du groupement giennois est notable, et soutenue par la collectivité, avec de nouveaux projets en vue pour développer le loisir pêche.

Ouzouer-sur-Trézée (45)
Etang du Petit Chaloy

Ces deux plans d'eau de l'Est du Loiret, font partie d'un complexe halieutique exceptionnel, appelé les étangs de la Puisaye. Le comité régional a été surpris par la richesse du secteur, et a tenu à féliciter la Fédération pour le travail mené. La présence importante d'élus locaux lors de la visite montre l'implication des AAPPMA dans le développement touristique du territoire. Les deux parcours ont fait l'objet d'une attention particulière par le comité. Outre le travail lié au parking et la suppression d'ancien panneaux, une réflexion va être menée pour valoriser l'espace naturel par des panneaux pédagogiques plus récents. La fréquentation du site est importante et nul doute que les aménagements proposés, ainsi que la communication vont accentuer la notoriété des parcours. Il convient de noter la présence d'un hébergement qualifié pêche, à proximité. Le gérant a témoigné positivement quant à l'importance de la pêche de loisir dans le bon fonctionnement de son gîte. « C'est ma principale clientèle ! » Félicitations !

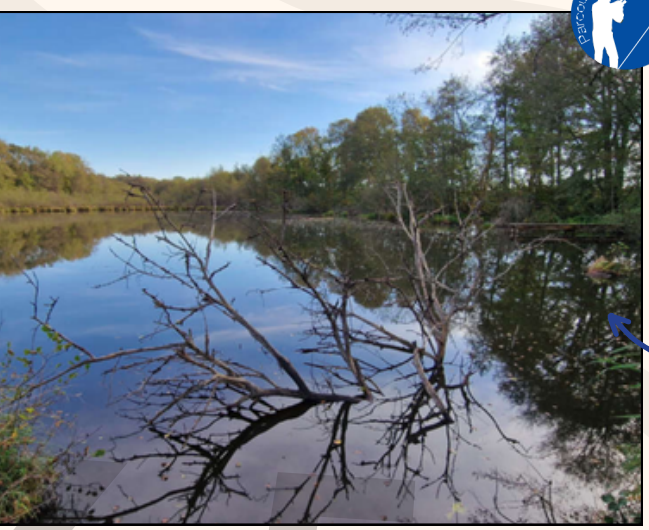

Ouzouer-sur-Trézée (45)
Etang des Fichus

COMMUNIQUER

Être au plus proche des des pêcheurs même sous la pluie

La **Foire de Tours**, encore cette année sous la pluie, a attiré 373 000 entrées, similaire à l'année précédente. Le long week-end de l'Ascension a boosté la fréquentation. Cet événement, avec entrée gratuite et animations familiales, reste le plus populaire de Tours, voir de la région Centre-Val de Loire. Le hall A dédié au sport et le village gastronomique ont particulièrement bien fonctionné, et la Fédération d'Indre-et-Loire qui nous accueille sur sont site est ravie de l'événement.

La vingt-septième édition de la **Fête de la Sange** s'est tenue du 6 au 8 septembre au parc du château de Sully-sur-Loire, mettant en avant le Portugal. Malgré des averses le 7 septembre, l'événement a été un succès. Les organisateurs ont dû s'adapter aux conditions météorologiques en ajoutant du sable et des gravillons pour minimiser l'impact sur les visiteurs. Certaines activités ont été ajustées, avec des reports et des abrégements pour garantir la sécurité du public. Du côté du village pêche, plusieurs fédérations de la région ont rejoint la fête pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Six journées dépositaires ont été organisées en 2024. Du Pacific Pêche de Châteauroux, au Decathlon d'Orléans, plusieurs animations ont été organisées pour échanger sur le loisir pêche, sensibiliser au Sdage et à la protection du milieu aquatique. Ces journées sont importantes et permettent à notre association de garder le contact des pêcheurs et de continuer de rapprocher les fédérations, des détaillants d'articles de pêche.

Des actions *multiples*

1,2 K **J'aime**
1,5 K **followers**

Au fil de l'eau

La revue trimestrielle de l'association régionale permet de faire un tour d'horizon de l'actualité technique sur le bassin Loire-Bretagne. Trois nouveaux numéros sont parus en 2024. Ils abordent notamment les discussions du comité de bassin, le suivi des milieux, des espèces ou encore les différents accompagnements financiers menés avec l'agence de l'eau.

Spot TV - France 3

Un *Spot TV* a été diffusé sur France 3 régions Centre-Val de Loire (45 spots), et Poitou-Charentes (49 spots) du 20 avril au 4 mai, avec une continuité de la campagne, sur le digital. Le coût de cette action est d'environ 18 000 euros. En région Centre-Val de Loire, nous avons créé un nouveau spot qui reprend des images de la région Centre-Val de Loire, avec notamment des actions de pêche en Loire, devant le château d'Amboise.

Canva

Courant avril, les fédérations de la région se sont toutes équipées de l'outil premium, gratuit pour les associations.
C'est un outil en ligne conçu pour aider les utilisateurs à exprimer leur créativité de manière professionnelle. Il propose divers outils qui permettent aux salariés comme aux élus, de créer des images, des textes, des vidéos et d'autres documents facilement.

Avis de recherche

L'AFPCVL, en partenariat avec l'UFBLB et l'agence de l'eau Loire-Bretagne, a actualisé le livret "identité poissons en l'adaptant notamment aux espèces piscicoles présentes sur le bassin Loire-Bretagne. Cette version qui se veut plus scientifique, intègre le classement des poissons et permet de retrouver de nombreuses informations sur la vie piscicole.

Ce livret est en cours d'impression à l'heure ou nous écrivons ces lignes. Il sera distribué sur l'intégralité du bassin Loire-Bretagne, directement aux sièges des fédérations départementales, membres de l'union de bassin.

Indre-et-Loire, *colonisation de la Claise par l'Anguille !*

Porte d'entrée vers les étangs de Brenne, la Claise offre une bonne capacité d'accueil pour l'anguille avec des eaux calmes, favorables à une forte productivité biologique. Cet axe est d'autant plus important qu'il n'existe, actuellement, plus d'ouvrage entre l'estuaire de la Loire et la confluence de la Claise avec la Creuse.

Dans le but d'affiner sa stratégie d'action et de les prioriser, Loches Sud Touraine a sollicité la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique d'Indre-et-Loire pour la réalisation d'un suivi de la colonisation de l'axe Claise par l'anguille. L'étude a pour objectifs :

- Connaître l'état de la répartition des anguilles sur l'axe Claise,
- Evaluer les impacts des ouvrages sur la migration de l'espèce,
- Identifier les ouvrages problématiques afin de prioriser les actions à venir,
- Servir de base d'évaluation des gains post-restauration de la continuité écologique (constitution d'indicateur)

Selon la Fédération, le suivi réalisé a permis de dresser un état de la colonisation de l'axe Claise par l'anguille sur environ 20 km. Le bassin de la Claise constitue un axe très important pour l'espèce à l'échelle du bassin de la Creuse. Les informations recueillies indiquent une présence de l'anguille de moins de 15 cm uniquement sur les 4 premiers kilomètres, ainsi que des accumulations au droit des ouvrages.

La présence de l'anguille sur l'ensemble du linéaire étudié témoigne de l'attractivité de cet axe et indique qu'aucun ouvrage n'est totalement infranchissable. Cependant, la forte densité d'ouvrages dès l'aval de l'axe limite rapidement la progression du flux migrant. Les hauteurs de chute importantes et les configurations parfois très verticales de certains ouvrages entraînent de fortes accumulations d'anguilles. Cette étude met également en évidence l'impacts des travaux hydrauliques (curage, mise en place de clapets, ouvrages en pente douce remplacé par des ouvrages verticaux, etc.) réalisés à partir de la fin des années 60 sur la dynamique de migration de l'anguille. La mise en place d'une stratégie d'aménagement est indispensable pour rétablir le potentiel de colonisation de la Claise par l'anguille. Cette étude pourra servir de référence et de points de comparaison pour évaluer le gain apporté par la mise en œuvre de travaux de continuité écologique.)

Vous pouvez retrouver la vidéo de cette action directement sur notre chaîne Youtube.

Une chaîne YouTube disponible !

Avec cette nouvelle vidéo, la chaîne Youtube totalise 22 vidéos, pour un peu moins de 20 000 vues. Elle se développe à la fois avec les actions techniques des fédérations, mais également pour valoriser le développement du loisir pêche !

N'hésitez pas à vous abonner !

22 vidéos

18 000 vues

SCAN ME

Destination pêche, s'affiche en vidéo

À l'approche de l'ouverture de la pêche aux carnassiers du 27 avril 2024, notre association a largement diffusé sur les réseaux sociaux une vidéo touristique pour valoriser l'image de la pêche de loisir, et promouvoir les parcours de pêche en Centre-Val de Loire. Ce travail réalisé avec Anne-Cécile MONNIER, biologiste-photographe subaquatique, fascinée par la vie qui peuple les eaux douces, se poursuivra dès 2025, par la sortie de deux films départementaux de 5 minutes, en Indre-et-Loire et Eure-et-Loir.

Ce projet de communication s'inscrit dans le cadre du développement touristique soutenu financièrement par la région Centre-Val de Loire. Il est primordial de s'afficher sur les canaux actuels de communication, avec des outils dynamiques.

Cette campagne de communication a été valorisée par des achats publicitaires pour favoriser la visibilité de la vidéo et son déploiement sur la région Centre-Val de Loire. Nul doute, qu'elle fera partie des vidéos diffusée lors du prochain Festival de la pêche de loisir de Nantes.

Du côté des réseaux

En fin d'année, une page Linkedin a été créée par et pour l'association régionale. Grâce à cet effort, nous renforçons notre présence numérique et venons compléter l'offre actuelle composée de Facebook Instagram et Youtube. Ainsi, nous nous assurons d'atteindre un public varié et engagé. L'utilisation stratégique de ces plateformes vise à partager des informations pertinentes (manifestations, prises de position, journées dépositaires, assises de la pêche, challenges float-tube, etc.), et plus largement relayer des informations locales tout en créant une communauté autour de la passion pour la pêche. Les réseaux sociaux se révèlent ainsi être des outils puissants pour sensibiliser et mobiliser les pêcheurs et le grand public, tout en mettant en avant la richesse et la diversité des parcours de pêche en Centre-Val de Loire. Cette initiative s'inscrit également dans une volonté de moderniser l'image de la pêche et de la rendre accessible à tous, en tirant profit des nouvelles technologies pour élargir notre audience et maximiser notre impact.

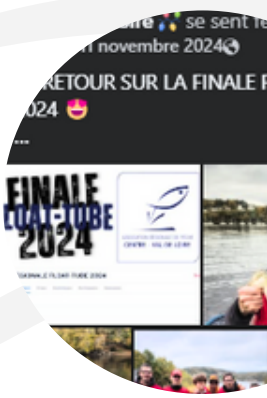

Maitriser sa communication sur les réseaux sociaux

Une journée de formation a été réalisée courant octobre au siège de la Fédération d'Indre-et-Loire, avec Ecosia, organisme de formation agréé, à destination des salariés et élus des fédérations adhérentes.

Les réseaux sociaux sont devenus incontournables dans le paysage numérique actuel. Avec des millions d'utilisateurs actifs chaque jour, ils offrent des opportunités sans précédent pour nos associations souhaitant renforcer leur présence en ligne. L'objectif de cette formation était de revoir les fondamentaux des réseaux sociaux afin de saisir leur ampleur et leur impact, grâce à des statistiques clés. Des plateformes telles que Facebook ou Instagram, sont devenues essentielles pour la communication et le *marketing*, offrant la possibilité d'atteindre un public large et varié, dont des pêcheurs et de potentiels nouveaux pêcheurs. Chaque plateforme a ses particularités, il est donc essentiel de sélectionner celles qui correspondent le mieux à l'audience et aux objectifs recherchés. Outre une présentation des interfaces des principaux réseaux sociaux, la formation a abordé l'optimisation des outils, son exploitation pour maximiser l'impact, le vocabulaire utilisé pour naviguer avec aisance et la stratégie à dégager. En effet, apprendre à créer une stratégie de contenu adaptée au public cible est une priorité. Plusieurs ateliers ont été réalisés pour définir les objectifs personnels et professionnels, pour attirer l'œil sur les réseaux sociaux, pour concevoir des messages et des visuels ou encore comprendre l'importance de la régularité et de la planification, en communication.

Pour finir, et au vu des difficultés pour les agents à dégager du temps sur la communication, nous avons abordé les applications qui peuvent aider à la construction de contenu, tel que Canva voir l'intelligence artificielle. L'idée globale est d'accompagner les fédérations pas à pas, dans le monde dynamique des réseaux sociaux, permettant de développer une communication efficace et stratégique pour fidéliser et recruter de nouveaux pêcheurs.

C'est une vraie réussite !
A nous, de trouver le temps d'utiliser les outils.

Stéphane ROBIN
FDAAPPMA36

22
participants

La leptospirose
Une information nécessaire

La Leptospirose est une maladie rare en France métropolitaine? mais en recrudescence depuis une dizaine d'années. Par conséquent, l'association régionale a considéré cette année, qu'il était essentiel d'informer sur les risques et les mesures de prévention qui existent. A noter, qu'elle est logiquement identifiée dans le document unique d'évaluation des risques professionnels de chaque Fédération.

Information délivrée par
Mme Aurélie POLLET-VILLARD,
Vétérinaire
Responsable national de prévention
de la leptospirose humaine

Qu'est-ce que la leptospirose ?

- La leptospirose est une zoonose causée par des bactéries appelées leptospires. Elles se trouvent dans les sols boueux et l'eau douce. Les animaux porteurs des leptospires excrètent les bactéries dans le milieu par leurs urines (rats, ragondins…).
- La maladie peut provoquer des symptômes variés tels que fièvre, frissons, céphalées, éruptions cutanées, toucher plusieurs organes, et être mortelle, dans les cas les plus forts.

- Qui est à risque ?
  - Les salariés des fédérations départementales de pêche et de protection du milieu aquatique sont considérés comme des professionnels exposés au même titre que des égoutiers, employés des abattoirs, jardiniers, etc.).

- La vaccination contre la leptospirose :
  - Un vaccin humain monovalent existe. Il lutte exclusivement contre le leptospire mortel et causant le plus de désagréments.
  - Toutefois, même avec le vaccin, il est recommandé de porter des protections individuelles (gants, lunettes, bottes) lors d'activités à risque.

Pour aller plus loin :

https://sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-vectorielles-et-zoonoses/article/leptospirose
https://auvergne.msa.fr/lfp/documents/11566/82313394/depliant-zoonose+-+leptospirose.pdf
https://ssa.msa.fr/document/fiches-zoonoses-leptospirose/

Squama Quézaco?

SQUAMA
Suivis Qualitatif & Quantitatif des Milieux Aquatiques

En terme d'outil de gestion des milieux aquatiques, Squama prend de l'avance, et il était important d'informer nos structures sur le travail mené dans le cadre des suivis.

- Sondes connectées pour une meilleure réactivité,
- Transmission des données en temps réel *via* un système longue portée, avec alertes et visualisation en ligne des données en temps réel,
- Données fiables, sauvegardées et disponibles pour analyser des tendances.

ASSOCIATION RÉGIONALE DE PÊCHE
CENTRE - VAL-DE-LOIRE

Association régionale des Fédérations de Pêche et de protection du milieu aquatique Centre-Val de Loire

www.afpcvl.federationpeche.fr

11 rue Robert Nau, 41000 BLOIS
Tél. : 06 30 60 84 84
afpcvl@orange.fr

www.facebook.com/afpcvl/
www.youtube.com/@associationdesfederationsc9423

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau Loire-Bretagne

EDF

FÉDÉRATION NATIONALE PÊCHE

isf Créer Imprimer Communiquer

Crédit Mutuel

Centre-Val de Loire
www.centre-valdeloire.fr

@Julien Prosper, Anne-cécile Monnier, Victor Nowakowski

La pêche révèle votre nature !

Rejoignez notre réseau associatif, adhérez sur www.cartedepeche.fr